

ANNEXE K:

EXEMPLE D’AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION (REPLI)

Form 701 (page 1 of 1)
Formule 701 (page 1 de 1)
Août 2009

N° de dossier DF 09-05-0001

COUR DU BANC DE LA REINE (Division de la famille)
Centre de Winnipeg

ENTRE :

GILLIAN GRAND ET GEORGE GRAND

requérants,

- et -

MELISSA MOSS ET GERALD GRAND

intimés,

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION

1. Je soussignée, Laura Lucas, ai, le 12^e jour d’août 2009,
(*jour de la semaine*) (*jour*) (*mois*) (*année*)

signifié à personne à Melissa Moss une copie certifiée conforme de documents, en la délivrant à l’intimée, à 123, chemin Pine Ridge, Winnipeg (Manitoba) R3G H7Z. **Les documents signifiés sont les suivants : (mentionnez tous les documents signifiés et indiquez notamment leur contenu et la date de leur dépôt)**

- a) Avis de requête de droit de visite déposé le 1^{er} août 2009
- b) Affidavit de Gillian Grand et de George Grand fait sous serment le 1^{er} août 2009
- c) Brochure sur la gestion des causes
- d) Brochure sur le programme d’information destiné aux parents

2. Au moment de la signification, l’intimée a rempli et signé la reconnaissance de signification qui est inscrite sur la requête et dont l’original est joint à l’affidavit.

3. Les moyens dont je dispose pour m’assurer de l’identité de l’intimée sont les suivants :

- a) Je connaissais son adresse et elle a verbalement confirmé son identité
- b) Son apparence physique correspondait à la photo qui m’avait été remise par les requérants

4. Pour procéder à cette signification, j’ai dû parcourir 6 kilomètres.

Déclaré sous serment devant moi dans la ville)
de Winnipeg, dans la province du Manitoba,)

Commissaire Charmaine)
Commissaire à l’assermentation
dans la province du Manitoba et pour celle-ci
Ma commission expire le : _____

Laura Lucas
(signature du déposant)